



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
NEEF SERVICES SA, Meyrin
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 200'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions: CHF 100'000.00
4. Décision de réduction par: l'assemblée générale extraordinaire
5. Date de la décision: 25.11.2013
6. Echéance de préavis des créances: **05.02.2014**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
NEEF SERVICES SA, 70, route du Nant d'Avril, 1214 Vernier
8. Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. Remarques: La réduction passe par l'annulation de cent (100) actions de mille francs (Fr. 1'000.-), de sorte que le capital sera composé de cent (100) actions de mille francs (Fr. 1'000.-), soit un nouveau capital de CENT MILLE FRANCS (Fr. 100'000.-). En vertu d'un rapport de révision spécial selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les créances dues par la société sont entièrement couvertes par le capital réduit.

Etude de Maîtres JEANDIN et DEFACQZ
1205 Genève

01219051



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 05.12.2013, No 236, Jahrgang - année - anno: 131

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art.733OR(Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)